



Chers Boisémontais-es,

Vous avez été nombreux à manifester votre désir de participer au **Vide-Maison du Village** qui aura lieu le **Dimanche 4 Octobre 2020 de 8h00 à 18h00.**

Voici maintenant les documents **obligatoires** et informations nécessaires pour votre inscription à cet événement :

A NOUS RETOURNER AU PLUS TARD LE VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020

L'inscription est gratuite.

Les participants s'engagent à exposer leurs marchandises sur leur propriété et ne pas déborder sur les espaces publics (pelouses, trottoirs).

Les maisons participantes seront signalées par un ballon que nous vous fournirons.

Un plan des maisons participantes sera réalisé ultérieurement et affiché à plusieurs endroits du village, à l'attention des visiteurs.

Un parking public sera ouvert Place Charles de Gaulle (terrains de tennis).

Pour s'inscrire, rien de plus simple !

- Complétez le document CERFA* ainsi que la déclaration sur l'honneur* figurant au dos de ce document (parties surlignées)
- Faites-nous parvenir **une copie avant vendredi 18 septembre** accompagnée d'une **photocopie recto-verso de votre pièce d'identité**. Vous pouvez déposer le tout dans notre boîte aux lettres en mairie, ou nous l'envoyer par mail à l'adresse cdfboisemont@yahoo.fr
- Conservez l'original. Il devra être affiché sur la devanture de votre domicile le jour de l'événement, visible depuis la rue.

Pour toute question, aide, **une permanence vous est proposée à la Mairie,**

Le samedi 12 septembre 2020 de 9h00 à 12h00.

***Attention ! Tout manquement vous expose à des sanctions en cas de contrôle des autorités compétentes**

Une question ? Contactez-nous !

Rejoignez-nous sur notre page <https://www.facebook.com/cdfdeboisemont/>



13939*01

MEIE-DGCIS

DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE VENTE AU DÉBALLAGE

(Articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal)

- Déclarant

Nom, prénoms ou, pour les personnes morales, dénomination sociale :

Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) :

N° SIRET :

Adresse : n° **Voie :**

Complément d'adresse :

Code postal :

Localité :

Téléphone (fixe ou portable) :

- Caractéristiques de la vente au déballeage

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail...) :

Marchandises vendues : neuves **occasion**

Nature des marchandises vendues :

Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de commerce) :

Date de début de la vente : **4 Octobre 2020 8h00** Date de fin de la vente : **4 Octobre 2020 18h00**

Durée de la vente (en jours) : **1**

- Engagement du déclarant

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration : (Nom, prénom) , certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Date et signature :

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballeage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballeage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L. 310-5 du code de commerce).

- Cadre réservé à l'administration

Date d'arrivée :

N° d'enregistrement :

Je soussigné(e)

déclare sur l'honneur de ne pas être commerçant(e), de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du code du commerce)- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R 321-9 du code pénal).

Date :

Signature :